

ARRÊTÉ N° 2026-30

COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE (ELECTIONS ETUDIANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION)

La Directrice de l'Institut d'études politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 719 à D. 719-40 et D. 741-9 à D. 741-11;
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;
Vu l'arrêté 2026-25 relatif à la composition du comité consultatif électoral ;
Vu l'arrêté 2026-26 (modificatif) relatif à l'ouverture et organisation des élections des représentants étudiants au Conseil d'administration ;
Vu le règlement intérieur ;

ARRETE

Article 1 : Composition du bureau de vote des élections des représentants étudiants au Conseil d'administration

La composition du bureau de vote du scrutin relatif à l'élection des représentants étudiants au Conseil d'administration se déroulant lundi 28 et mardi 29 septembre 2026 est la suivante :

Présidente du bureau de vote : Gaëlle CHEVALIER – Secrétaire Générale

Secrétaire du bureau de vote : Mathilde GUITTET – Responsable des affaires juridiques

Assesseurs désignés par les candidats :

- Maëlys DJEBLI ;
- Lilou DEWAVRIN ;

Article 2 : Exécution

La Secrétaire générale ou son représentant est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 22 septembre 2026,

Alessia LEFÉBURE,
Directrice

TRANSMIS AU RECTEUR LE : 23/09/2026

DATE D'AFFICHAGE ET PUBLICATION : 23/09/2026